

PROPOSITIONS D'AMELIORATION DES RESULTATS SCOLAIRES

Les nouvelles mesures de Benbouzid

Après une analyse technique et statistique concernant les résultats des trois dernières années au sein des enseignements moyen et secondaire, et les deux dernières années au niveau de l'enseignement primaire effectuée par une commission nationale du ministère de l'Education nationale, ce département a décidé d'instaurer de nouvelles mesures en prévision de la rentrée scolaire 2006-2007. Mener, au plan national, des études rétrospectives des résultats et statis-

tiques enregistrés par les wilayas sur les dix dernières années, en rapport avec l'évolution du taux national pour chaque examen. Recenser les wilayas qui obtiennent des résultats très élevés et celles qui enregistrent des résultats faibles. Recenser les wilayas qui enregistrent des taux de réussite en progression constante et en régression constante. Faire une étude comparative des résultats obtenus par chaque wilaya aux trois examens officiels. Etablir un bilan en ce qui concerne les épreuves proposées

à chaque examen avec une analyse approfondie des sujets, exploitation des rapports des commissions de correction des épreuves, lien entre les sujets proposés et les résultats obtenus. (Onec, INRE).

A la lumière de ces analyses, faire un diagnostic aussi précis que possible de la situation afin de situer les points de faiblesse et les points de force et de les prendre en charge dans le plan d'action du ministère. Par ailleurs, le département de Benbouzid n'a pas oublié également de prendre certaines mesures d'amélioration au niveau des wilayas. Ainsi, sept mesures ont été prises à cet effet. Faire une analyse statistique des résultats obtenus par la wilaya durant les 10 der-

nières années, en rapport avec l'évolution du taux national de réussite à chaque examen. Mener des études rétrospectives des résultats des établissements sur les cinq dernières années. Recenser les établissements qui enregistrent des taux de réussite en progression et en régression. Recenser dans chaque wilaya, des taux de succès élevés et ceux qui obtiennent des résultats très faibles.

Etudier les résultats obtenus au baccalauréat en les comparant à ceux obtenus au BEF pour la cohorte considérée. Etablir des fiches de suivi des établissements scolaires de la wilaya, la fiche comporterait toutes les caractéristiques de l'établissement liées aux

aspects suivants : la situation géographique de l'établissement, l'âge de l'établissement, infrastructures, capacités d'accueil et effectifs, laboratoire et équipement, bibliothèque, les moyens matériels et financiers de l'établissement, la stabilité et la qualification de l'encadrement administratif et pédagogique, l'évolution des taux de réussite à l'examen, la moyenne de promotion des élèves d'un niveau à un autre et l'existence d'un plan de remédiation pédagogique et enfin faire un diagnostic dans l'élaboration du projet de service de la wilaya. « Cette analyse des résultats obtenus aux examens scolaires officiels 2006 doit nous permettre d'envisager des actions à entreprendre dès le mois de

septembre prochain pour consolider les acquis, réaliser d'autres progrès et s'inscrire durablement dans une dynamique de la réussite », nous a indiqué un cadre membre de ladite commission nationale chargée de l'évaluation technique des résultats des examens scolaires. Plus loin, notre interlocuteur affirme, « faire une analyse systématique des résultats obtenus, à chaque session, aux différents examens scolaires et établir un diagnostic des facteurs de réussite et des causes d'échec ». Pour ce qui est du projet d'établissement et du service, les dernières mesures prises dans ce sens seront rapportées dans notre édition de demain.

M. D.



LA FAMILLE DE DEUX ALGERIENS SOUPÇONNES DE TERRORISME REAGIT

«Nos frères sont innocents»

Suite à l'arrestation en Italie de leurs frères N. et F., soupçonnés d'appartenir à un réseau affilié à El-Qaïda, les membres de la famille Gaâd ont démenti, hier, les accusations de la justice italienne. « Nos deux frères ne sont pas des terroristes. Ils vivent en toute légalité en Italie et sont parfaitement intégrés dans la société de ce pays. Après leur arrestation par la police, ils ont été présentés une première fois devant un juge d'instruction qui n'a rien retenu contre eux.

Puis, vendredi dernier, ils ont été interrogés par trois autres juges d'instruction, un homme et deux femmes. Ces derniers n'ont pas trouvé d'éléments concrets prouvant qu'ils sont des terroristes. Cependant, la justice n'a pas voulu les libérer sous prétexte que l'un d'entre eux a téléchargé sur le net un document jugé subversif », ont indiqué les membres de cette famille en se présentant à notre rédaction. Selon eux, leur autre frère résidant en Angleterre a également été interpellé par la police de ce pays. « Les policiers anglais ont constaté qu'il est innocent, il a donc été relâché immédiatement. »

Du côté italien, la procédure judiciaire se poursuit et concerne trois autres algériens en plus des deux frères Gaâd. « Nos frères sont innocents. Ce ne sont pas des terroristes. Nous avons tenté de prendre attache avec la représentation diplomatique algérienne en Italie, mais nos diplomates ont refusé d'intervenir », diront-ils.

T. H.

Le MDS nous écrit

L'université d'été 2006 du MDS se déroule à Melbou (Béjaïa) depuis le 25 juillet 2006 et se poursuivra jusqu'au 25 août 2006 au terme de quatre sessions.

La première session regroupe 76 cadres et militants du mouvement en provenance des différentes fédérations.

Cette activité verra se succéder les membres du bureau national et des personnalités politiques et de la société civile pour animer et débattre autour de la situation du pays, des conflits internationaux en cours et de leurs enjeux, et évoquer le parcours et l'œuvre de notre camarade disparu El Hachemi Chérif.

« L'université d'été » concoctée à El Aouana au nom du MDS n'engage que ses initiateurs.

P/le Bureau national,
le SG par intérim Ahmed Miliani

La pleine gestion du nouvel aéroport international d'Alger par Aéroports de Paris (ADP) interviendra le 1er octobre prochain, soit après l'expiration de la période transitoire de trois mois, a indiqué hier le directeur général de l'Entreprise de gestion des services aéroportuaires d'Alger (EGSA), Mohamed Salah Boulouf lors d'une conférence de presse. Selon lui, l'issue de cette période de transition, l'ADP gèrera « par délégation » l'aéroport d'Alger pendant une période de quatre années.

En effet, les deux parties ont conclu un contrat de gré à gré négocié qui a pour objet de confier la gestion et l'exploitation de l'aéroport d'Alger à la société ADP dans le cadre d'une société de gestion spécifique (EPE) créée à cet effet. Ce contrat, dont la durée est fixée à 48 mois, couvre l'ensemble des domaines de gestion, à l'exception des activités relevant de la police, des douanes, de la Protection civile et du contrôle sanitaire aux frontières.

Par ce contrat, la société ADP s'engage, notamment, à assurer de façon permanente, continue et régulière le fonctionnement des services délégués et de mettre son savoir-faire à la disposition de la société de gestion de manière à lui permettre, à terme, la prise en charge de la conduite totale de la gestion et de l'exploitation de l'aéroport d'Alger.

A ce propos, il est à noter que l'ADP Alger est présent en Algérie depuis un an et demi, dans le cadre de la gestion par l'ADP de l'aéroport d'Alger. La gestion entière de l'ADP du nouvel aéroport international



Ph. : Samir Sid

d'Alger permettra à cette dernière de mettre en place une nouvelle stratégie de gestion à travers notamment l'entrée en vigueur d'un nouvel organigramme.

Cela étant, cette sortie médiatique du premier responsable de l'EGSA a été précédée d'une tournée proposée aux journalistes à travers les différentes structures et services de cette nouvelle infrastructure. Ainsi, depuis son entrée en exploitation le 5 juillet dernier, la nouvelle aérozone d'Alger a traité 261 378 passagers soit environ 15% du trafic annuel réalisé en 2005.

Mais, il n'en demeure pas moins que, selon M. Boulouf, l'ensemble des différentes structures et services de cette nouvelle infrastructure, « sont conformes dans leur fonctionnement, aux normes de sécurité et de confort édictées par l'Organisation de l'aviation civile internationale

(OACI) ». Avec une superficie de 82 000 m², la nouvelle aérozone dispose d'une capacité d'accueil de 6 millions de passagers par an.

Elle est dotée de deux halls dont l'un est réservé à la compagnie Air Algérie et l'autre aux 13 compagnies étrangères en activité en Algérie en attendant l'arrivée prévue de plusieurs autres, notamment à la suite des accords bilatéraux d'Etats sur l'aviation civile signés récemment avec la Chine et le Canada, a indiqué M. Boulouf.

En somme, pour ce dernier, l'objectif recherché à travers « cette importante œuvre aéroportuaire est de faire d'Alger un véritable transit régional ».

D'ailleurs, il dira « une première enquête menée auprès des passagers, dont le dépouillement demeure partiel, a révélé que le degré de satisfaction des passagers par rapport aux prestations fournies dans le termi-

nal international est relativement élevé ». « Certes des améliorations doivent encore être apportées, aux équipements et aux procédures mais, d'une manière générale, le trafic est traité dans des conditions d'exploitation, de sûreté et de ponctualité satisfaisantes. Les quelque 2000 employés qui travaillent au terminal international (EGSA, police, douane, Protection civile, ENNA, compagnies aériennes, commerces, prestations de services) sont mobilisés pour être au service des passagers.

A ce titre, pour ce mois d'août, période de pointe par excellence pour le transport aérien, le patron de l'EGSA prévoit le même flux de passagers que celui enregistré en juillet, ce qui doit porter la moyenne de trafic à 30% par rapport au volume annuel de 2,3 millions de passagers enregistré en 2005.

Abder Bettache